Chronique Locale

ROUBAIX

LES COMMISSAIRES REPARTITEURS POUR L'ANNÉE 1903. — Par un arrêté du 23 décembre courant, M. le Préfet du Nord a nommé commissaires-répartiteurs, pour l'année 1903 :

MM. Pierre Delesalle, Auguste Tiers et François Fauvarque, en résidence à Roubaix, en qualité de titulaires ; MM. Henri Pollet, de Wattrelos, et Pollet-Desquiens, d'Hem, également en qualité de titulaires ; MM. Dhalluin, Govart, Dupont-Despature et André Flamencourt, en résidence à Roubaix, comme suppléants ; MM. Louis Castel, de Croix, et Loridant-Delneste, de Croix, également comme suppléants.

L'ETABLISSEMENT DES BAINS ROUBAISIENS. — Les créanciers de la Société populaire des Bains Roubaisiens, société en liquidation judiciaire, se sont réunis, mardi matin, à onze heures, au Tribunal de Commerce, pour donner leur avis sur la continuation de l'exploitation ou le mode de réalisation de l'établissement. L'assemblée des créanciers a décidé de continuer l'exploitation de l'établissement jusqu'à la vente de l'immeuble, qui aura lieu avant le 31 mars.

LES ÉTRENNES DES ÉBOUEURS. — Le personnel de l'ébouage nous prie d'informer nos lecteurs que les éboueurs chargés de recueillir les étrennes, le 1er janvier, seront, comme les autres années, munis d'une carte attestant leur qualité de façon à éviter les escroqueries qui ont quelquefois été commises.

NOMINATION DANS LES DOUANES. — Notre concitoyen, M. Henri Deblock, commis principal des Douanes à Lille, est appelé à remplir les fonctions de rédacteur à la Direction générale des Douanes, à Paris, au Ministère des Finances.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS. — La société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français s'est réunie, le 28 décembre, au café Delattre, sous la présidence de M. Hagard.

A l'ouverture de la séance, le président a donné lecture de la lettre de remerciements que lui a adressée M. Emile Loubet, président de la République, en réponse au télégramme que la société lui a envoyé lors du banquet du 7 décembre. M. Hagard signale ensuite la marche toujours ascendante de la société, qui comptait 125 membres mutualistes au 30 juin 1901 et qui en compte 179 aujourd'hui ; il énumère le nombre des sociétaires de la section amicale et celui des membres honoraires, leur nombre total est de 337 membres inscrits au 28 décembre 1902. A ce chiffre il y a lieu d'ajouter 11 candidats nouveaux qui seront présentés à la prochaine réunion.

La situation sanitaire est bonne parmi les membres participants, mais la mort a fauché dans les rangs des amis généreux que la société comptait au nombre de ses membres honoraires. Au nom de tous les sociétaires, M. Hagard, en termes émus, leur adresse un souvenir de reconnaissance, et présente ses regrets sympathiques à leurs familles.

Désirant s'associer à l'œuvre charitable du nouvel hôpital, entreprise par son président d'honneur, M. Eugène Motte, la société a décidé d'ouvrir une souscription collective parmi ses membres, afin que son titre soit grave sur le marbre de ce monument de la charité. Des lettres ont été adressées aux membres participants et aux membres honoraires et de nombreuses adhésions sont déjà parvenues. Tout fait présager que cette initiative sera couronnée du succès qu'elle mérite. Les souscriptions sont reçues chez M. Hagard, 16, rue de l'Abattoir ; chez M. Louis Hus, 40, rue de la Conférence, et au café Delattre, place Fosse-aux-Chênes.

M. Carlos Selosse donne lecture du rapport de la commission de contrôle. Le rapporteur détaille les recettes et les dépenses, faisant ressortir une encaisse de 18.747 fr. 23.

Ces résultats sont acclamés par des bravos unanimes et des félicitations chaleureuses sont adressées à M. Hagard, le président, et à M. Louis Hus, le secrétaire, pour leur bonne gestion et les services rendus à la société.

La parole est ensuite donnée à M. Edouard Vande-Meirssche qui, en termes sympathiques, propose, pour continuer les amicales traditions de la société, de donner un concert suivi de bal dans le courant du mois de février. Cette proposition est acclamée à l'unanimité.

La commission invite tous les anciens sous-officiers à se faire inscrire à la société ; ils y recevront le meilleur accueil ; s'y créeront d'excellentes relations, tout en mettant en pratique la belle et fraternelle maxime : Un pour tous, tous pour un.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé A. Martin, ancien professeur à l'Institution N.-D. des Victoires, à Roubaix, vicaire à Ferrière-la-Grande, est nommé vicaire à Lille, (St-Maurice-des-Champs).

UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — Lundi soir, un peu avant minuit, un habitant de la rue Pierre-de-Roubaix, M. Jules Duquenne, passant rue des Champs pour regagner son domicile, trouvait étendu sur un trottoir un jeune homme sans connaissance et perdant du sang par une blessure à la tête.

L'inconnu fut transporté dans une maison voisine, où l'on reconnut qu'il s'était tiré une balle de revolver au-dessus de la tempe droite. La police fut informée en même temps que M. le docteur Labbe. Interrogé, le jeune homme a déclaré se nommer Guislain Lenotte, ouvrier tapissier, âgé de 19 ans, demeurant avec sa mère à Lille, rue de la Quennette, 12.

Le désespéré était porteur de trois lettres adressées à diverses personnes. Sur un calepin neuf, il avait écrit ces mots : « Bonne année à tous, meilleure que celle que je viens de passer. — A Monsieur le commissaire de police. Je me suis tué de mon bon vouloir. Inutile de rechercher les causes. Guislain Lenotte. » Il a refusé de donner le motif de son acte de désespoir.

Comme son état était assez grave, bien que sans danger, le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu. La balle n'a encore pu être extraite.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE DANS UNE FRITURE. — Hier soir, vers neuf heures, un individu qui avait fêté un peu trop copieusement le lundi, entrait dans la friture de M. Isaïe, marchand de pommes de terre frites, place de la Gare. En titubant, il fit basculer le pot de fer contenant la graisse, qui s'enflamma et mit le feu au plancher.

Ce commencement d'incendie a pu être éteint assez vite par M. Isaïe, aidé de ses clients. Quant à l'ivrogne, cause de tout le mal, il a eu soin de prendre la fuite au plus vite sans laisser d'adresse.

LES VOLS DE NUIT. — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans l'épicerie de Mme Vve Edouard Hélin, quai de Gravelines. Ils ont défoncé un panneau de la porte d'entrée, mais, ayant, sans doute, rencontré un obstacle inattendu, ils ont dû partir sans rien emporter.

UN VOL, RUE DE LA GARE. — Un individu resté inconnu a volé deux vitraux mobiles placés à la porte d'entrée particulière de la maison de M. Jean Deconinck, marchand de meubles, rue de la Gare, 138. M. Deconinck a porté plainte à la police.

UNE SUBVENTION DE 1.000 FRANCS vient d'être accordée par M. le Ministre du Commerce, à titre d'encouragement, à l'Association de production « Le Travail », qui a son siège, 46, rue de l'Alouette. C'est la seconde subvention qui est accordée à cette Association depuis le 10 juin 1899, date de sa fondation.

Quatre-vingts. — Tel est le chiffre d'étagères de cuisine que la **Compagnie Française des Coupons-Primes** (*Timbres rouges*) délivre journellement pour **un carnet.** A cette occasion, elle rappelle à ses nombreux clients qu'ils ne doivent pas négliger de rendre une petite visite aux splendides magasins : **54, Grande-Rue, 54.** Ils y verront une magnifique **Exposition** de tout, horlogerie, articles de luxe et de ménage, mobilier complet, lingerie, tissus, etc., etc.

Etrennes. — Grande distribution de timbres gratuits. 20667

UNE TROUVAILLE. — Mme Zoé Bouzin, rue Lacroix, 103, a trouvé une balle de fuseaux, rue Saint-Louis.

ENTERREMENTS DU MERCREDI 31 DÉCEMBRE. — M. Théophile Dhooge, neuf heures et demie, église St-Joseph. — Mlle Maria De Meyer, neuf heures, église Saint-Joseph. — Mme veuve J. B. Dutilleul, née Carette, trois heures, église St-Pierre, à Croix.

Demandez partout le Chocolat Nadaud.

Communications

ROUBAIX. — *Fanfare Delattre.* — A cause du départ de la classe, des places vacantes sont offertes à de bons musiciens qui voudraient se présenter. Des saxophones sont aussi à la disposition de ceux qui ne jouent que la clarinette. S'adresser 78, rue du Collège.

—— *Cercle Artistique.* — Ce soir à 8 h. 1/4, au *Café Pandore*, rue Pauvrée, 28, répétition des 1er, 2e, 3e actes (1re partie) du drame ainsi que de *Tout est rompu!* comédie devant être jouée le 11 janvier, à Tourcoing. A la suite de la répétition, réunion du Comité.

—— *Club Cyrano, Comédie.* — La nouvelle commission du Club est ainsi composée : vice-président, Ch. Bettremieux ; secrétaire-trésorier, Alb. Wiltart ; régisseur, Adolphe Beausire fils. Le siège de la société *Club Cyrano*, est chez M. Evens, cafetier, rue d'Inkermann, (en face la rue Richelieu) et non plus à Croix, à partir du 31 décembre.

CROIX

PUBLICATION DE ROLES. — Les rôles des contributions et patentes pour le troisième trimestre sont mis en recouvrement.

ASSAILLI PAR DES RODEURS. — Un ouvrier de l'usine Bayer, M. Léon Raveau, 26 ans, demeurant au Breucq, avait conduit, lundi après-midi, des marchandises à Hem. En revenant, vers cinq heures, il fut assailli par deux inconnus qui prétendaient lui enlever sa brouette. M. Raveau se défendit avec énergie et para de son mieux les coups qui lui étaient portés. Dans la lutte, il eut son veston déchiré. Les bandits, voyant venir du renfort à leur victime, prirent la fuite à travers champs. Ce sont, croit-on, des vagabonds étrangers au pays.

VIOLENCES LÉGÈRES. — Un ferblantier, Prosper Roussel, 39 ans, a porté plainte au bureau de police, contre une marchande de poissons de la rue du Téléphone, Nathalie Dewalle qui, dit-il, l'a soufleté dans un estaminet.

TROTTOIR INTERDIT. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'un domestique, Joseph Brisse, demeurant boulevard de Belfort, à Roubaix, pour avoir circulé avec une voiture sur un trottoir.

WASQUEHAL

L'OUVERTURE DE LA CUISINE POPULAIRE est fixée au lundi 5 janvier prochain. Les clients seront reçus tous les jours, de onze heures du matin à deux heures du soir. Ils seront libres d'emporter la portion à domicile, ou de la consommer sur place. Les personnes inscrites au Bureau de bienfaisance, ainsi que celles qui, par suite de chômage, se trouvent dans la nécessité, pourront se faire inscrire à la Mairie, si elles veulent bénéficier des bons de la Cuisine populaire. Les portions de soupe seront gratuites. Les portions de légumes ne seront délivrées aux personnes inscrites, que moyennant un versement de 0 fr. 05 par portion.

LANNOY

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Lannoy s'est réuni mardi soir à 8 heures 10, sous la présidence de M. Alfred Joly, maire. Etaient absents tous les membres de la minorité qui n'avaient pas été convoqués régulièrement. On sait qu'à moins d'un cas urgent la convocation doit précéder de trois jours francs la réunion. Or, les conseillers n'ont été convoqués que mardi matin.

Un nombreux public se pressait dans la salle.

Budget primitif de 1903. — M. le Maire a fait donner le détail du budget de l'exercice de 1903 qui a été établi de la façon suivante : recettes ordinaires, 40.604 fr. ; recettes extraordinaires, 11.836 fr. ; total général des recettes, 52.440 fr. ; dépenses ordinaires, 40.604 fr. ; dépenses extraordinaires, 11.836 fr. ; total général des dépenses, 52.440 fr.

M. le Maire a fait porter au budget une somme de 600 francs pour dépenses imprévues. Le budget a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Formation des Commissions. — Les Commissions municipales ont été ainsi composées :

Finances : MM. Alfred Dupont, Jean Verriest, Edmond Parmentier, Louis Seys, Félicien Deladerrière, Emile Marsille, Désiré Lepers. — *Travaux :* MM. Samuel Dujardin, Célestin Bétremieux, Henri Agache, Anselme Deffrennes, Mullier-Dewailly, Léon Bouttemy. — *Fêtes :* MM. Henri Agache, Louis Seys, Dancoette, Anselme Deffrennes, Désiré Lepers. — *Ecoles :* MM. Alfred Dupont, Samuel Dujardin, Oscar Bétremieux, Emile Marsillie, Albert Parent, A. Bettremieux. — *Cours de solfège et musique :* MM. Félicien Deladerrière, Bétremieux, Seys, Nys, Verriest. — *Musique municipale :* MM. Agache, Seys, Dancoette, A. Deffrennes, Désiré Lepers. — *Salubrité :* MM. Alfred Dupont, Samuel Dujardin, Parmentier, Deffrennes. — *Eaux potables :* MM. Dujardin, Bétremieux, Célestin, Seys, Parmentier, Deffrennes. — *Cimetière :* MM. Seys, Dancoette, Marsillie, Boutemy. — *Vérification des mémoires :* MM. Dupont, Verriest, Parmentier, Seys, Deladerrière, Marsillie, Lepers.

Révision des listes électorales. — Ont été nommés membres de la Commission de révision des listes électorales : MM. Louis Seys, Félicien Deladerrière, Anselme Deffrennes et Samuel Dujardin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 8 heures 20.

LEERS

COMMISSAIRES RÉPARTITEURS pour l'année du 22 décembre 1902, M. le Préfet du Nord. — Par arrêté comme suit les commissaires du Nord a désigné tions directes pour l'année répartiteurs des contribu- *Titulaires résidents :* MM. Salembier Henri, rentier ; Derache Henri, cultivateur ; Plouvier Louis, rentier. — *Titulaires non résidents :* MM. Fremaux Jules, rentier, à Roubaix ; Dubrulle Joseph, rentier, à Wattrelos. — *Suppléants résidents :* MM. Dereux Jules, cultivateur ; Quique Arthur, cultivateur ; Droulers J.-B., cultivateur. — *Suppléants non résidents :* MM. Delneste J.-B., cultivateur à Wattrelos ; Gallois Louis, cultivateur, à Lysslez-Lannoy.

CYSOING

PAUVRE BÊTE. — Mardi, vers trois heures, la voiture d'un marchand d'Orchies quittait le marché de Cysoing. Comme le cheval ne marchait pas assez vite, au gré de ses conducteurs, ceux-ci se mirent à le frapper brutalement, au point que la pauvre bête, apeurée, se cabra, tombant lourdement, à plusieurs reprises, et brisant complètement la voiture dans ses chutes successives. Les mauvais traitements redoublèrent alors. Il fallut, pour que cette scène pénible prît fin, que des protestations s'élevassent de toutes parts, parmi les assistants écœurés.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX Maison fondée en 1835
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Impressions en tous genres pour le commerce. — **Têtes de lettre. — Factures. — Mémorandums. — Avis. — Circulaires. — Cartes commerciales. Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. Etiquettes, etc. etc.** — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés.

BOULANGERIE-PATISSERIE PARISIENNE
7, rue Saint-Georges, Roubaix
A l'occasion de la nouvelle année, gaufres fourrées « La Délicieuse ». Gaufres vanille réclame, 0 fr. 60 la douzaine. Gaufres sèches, 0 fr. 50 la douzaine.

AVIS AU PUBLIC TOURQUENNOIS
La Maison informe le public de Tourcoing qu'en raison de la vogue toujours croissante de son pain parisien, elle installe un dépôt chez M. Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel de Ville, à Tourcoing, où l'on pourra se procurer son pain frais tous les jours. 20659

PIANOS
de toutes marques et de tous styles en magasin. — Le Zonophone, le Gramophone, dernières créations les plus parfaites des machines parlantes. Seul dépositaire. Lutheries. Instruments cuivres et mois. Abonnement à la *Lecture musicale.* Location. Accords. Réparations. — Ancienne Maison Duquesne-Buyck. G. Cousart, élève de Pleyel, successeur, 8, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 10073

WATTRELOS

COMMUNICATIONS. — *Club des Rigolos de la Houzarde.* — Répétition, mercredi 31, à huit heures.

ATTENTION !!
Dans l'intérêt de votre santé, ne mangez que des produits alimentaires tout à fait purs.
Le Beurre d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix, est absolument pur et pasteurisé.

MÉDAILLES DES DOUANES

La médaille d'honneur instituée par le décret du 14 juin 1894 a été décernée aux agents des douanes dont les noms suivent :

MM. J.-B. Couapel, préposé à la Marlière ; Julien Harchoury, préposé à Halluin, et Charles-Louis Pottié, préposé à Roubaix.

Aujourd'hui, MERCREDI-RÉCLAME du *Palais des Nouveautés*, 32-34, Grande-Rue, Roubaix. Mise en vente de *Mouchoirs* ourlés à jour, carreaux, rayures et vignettes couleur, à 0.10 centimes. 20623

TOURCOING

UNE SERVANTE INFIDÈLE, ARRÊTÉE POUR VOL. — Dans la matinée de mardi, sur la plainte de M. Gaston Brunet, cabaretier, rue de l'Abattoir, M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a mis en état d'arrestation, une jeune fille de 17 ans 1/2, Célice Duhem. Celle-ci était entrée le 23 courant chez M. Brunet, comme servante. Depuis cette époque son patron constatait fréquemment la disparition de sommes d'argent enfermées dans une armoire à glace. M. Brunet établit une surveillance et acquit bientôt la certitude que son voleur n'était autre que sa servante. Il déposa aussitôt une plainte, à la suite de laquelle Céline Duhem fut arrêtée. Au cours de son interrogatoire, elle a fait des aveux, et raconté qu'elle se servait de la clef d'un buffet de la cuisine, pour ouvrir l'armoire à glace. Le total des sommes dérobées atteint le chiffre de 280 francs. Cet argent servait à acheter du linge, des vêtements, etc., etc. Célice Duhem qui est originaire de Courrières, (Pas-de-Calais), a été écrouée. Elle sera transférée aujourd'hui mercredi, à Lille.

FÊTE AUX COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES. — La quête faite au profit de l'œuvre des Dames charitables a produit une somme de 34 fr. 75.

UN HOMME MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Mardi après-midi, vers une heure, on téléphonait au poste central de police, qu'un homme venait de tomber malade rue Faidherbe. L'agent Mathieu, s'y rendit et constata qu'en effet, un tisserand, M. Léopold Dewelde, âgé de 54 ans, demeurant rue de Flandre, à Roubaix, s'était affaissé sur la chaussée, crachant abondamment le sang. Le malade fut transporté dans un estaminet voisin. M. le docteur Dumont vint lui prodiguer ses soins et le fit ensuite reconduire à son domicile.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Un accident qui n'a, heureusement, occasionné que des dégâts matériels s'est produit mardi après-midi vers trois heures, rue Louis-Leloir. Une voiture chargée de charbon, appartenant à M. [illegible] conduite par M. J. [illegible] Veuve Delbecque, et rue, lorsqu'[illegible] Deglorie, passait dans cette s'ab[illegible] un brancard s'étant cassé, le cheval sortit, ce n'est que quelques instants plus tard que la chaussée put être dégagée. Cet accident a occasionné un retard de quelques minutes dans le service des tramways.

REMISE D'UN EXTRADÉ A LA FRONTIÈRE. — Dans l'après-midi de mardi, les gendarmes belges ont remis à la frontière entre les mains de leurs collègues de Tourcoing, un extradé : Pierre Cusin, âgé de 35 ans, doreur sur cuivre, réclamé par le Parquet de la Seine, pour abus de confiance et port de faux nom. Cet homme sort de la prison de Bruxelles, il a été conduit à Lille dans l'après-midi.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de mardi il est arrivé aux halles les denrées suivantes : marée, 750 k. ; pommes de terre, 1.000 k. ; carottes, 500 k. ; pommes, 310 k. ; oignons, 450 k.

IVRESSE EN RÉCIDIVE. — Un procès-verbal pour ivresse en récidive a été rédigé à la charge de Alphonse Spinnewyn, âgé de 42 ans, rattacheur, demeurant rue du Maréchal-Ney.

LES CONTRAVENTIONS. — Une contravention pour abandon de voiture a été relevée à la charge de J.-B. V... — Deux autres pour ivresse publique ont été relevées contre Pierre R..., et Victor M... — Enfin, des contraventions ont été rédigées à la charge de Victor B... et de Dieudonné P..., pour avoir laissé jouer de la musique dans leur établissement sans autorisation.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. A. et P. Pollet, une tireuse, Valentine Doutreluigne, 13 ans 1/2, demeurant rue de Lille, à Mouvaux, a eu la main gauche entaillée par un cercle de balle qu'elle voulait briser. M. le docteur Decherf a constaté une plaie dont la guérison demandera quinze jours.

— Chez M. Dessauvages, rue de Paris, un trieur, Louis Delplanque, 27 ans, demeurant rue de Menin, s'est fait une entorse au pied gauche en emmagasinant une balle de laine. M. le docteur Desbonnets lui a prescrit un repos de huit à dix jours.

— Angèle Millescamps, 18 ans 1/2, demeurant rue de la Latte, travaillant chez M. Flipo fils aîné, a été contusionnée au pied par la chute d'une pièce de métier. Un repos de dix jours lui a été ordonné par M. le docteur Catteau.

— A la gare, Victor Westerlin, 27 ans, homme d'équipe, demeurant à Tourcoing, s'est blessé à l'annulaire droit en ouvrant une conduite de vapeur. M. le docteur Fichaux a constaté l'arrachement de l'ongle et déclaré que le blessé subirait une incapacité de travail de dix jours.

— En faisant une réparation à une machine, Adolphe Lolau, 39 ans, charpentier, demeurant rue du Brun-Pain, travaillant chez M. Ch. Tiberghien et fils, rue de Lille, a fait une chute et s'est fait une entorse au genou gauche. Il subira une incapacité de travail de huit jours. M. le docteur Vanneufville lui a donné des soins.

Communications

TOURCOING. — *Harmonie des Francs.* — La Commission rappelle aux musiciens qui n'y aura pas de répétition le mercredi 31 décembre (à l'occasion du renouvellement de l'année) et les prie de ne pas manquer à la répétition suivante qui aura lieu le mercredi 7 janvier 1903.

RONCQ

UN ACCIDENT. — Dans la soirée de lundi, un cabaretier du Blanc-Four, M. Carlos Beuque, revenant d'un banquet, a fait une chute et s'est fracturé la cheville droite. Il a reçu les soins de M. le docteur Galissot.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Lundi dans la soirée, vers six heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. François Dervaux, rangée Haquette, près du cimetière. Le feu avait été communiqué par le poêle à du linge qu'on avait mis sécher. Les voisins aperçevant une lueur, allèrent avertir M. Dervaux, travaillant au tissage Delahousse. Aidé des voisins, et au moyen de quelques seaux d'eau, il parvint facilement à éteindre le feu. Les dégâts s'élèvent à quelques centaines de francs ; il y a assurance.

BONDUES

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN. — La rumeur publique était mise en émoi ces jours derniers ; on disait qu'un enfant de 8 ans venait d'être découvert au chemin des Cordonniers, dans un grenier, où le tenaient séquestré ses parents. On l'avait, ajoutait-on, trouvé enfermé dans un sac ; on allait même plus loin, et on prétendait que la naissance de cet enfant avait été entourée de mystère et que jamais ses parents ne l'auraient fait enregistrer sur les registres de l'état-civil. La police ayant en vent de l'histoire, avertit les gendarmes de Tourcoing qui se rendirent à Bondues. Au cours de l'enquête qui eut lieu, une perquisition fut opérée. On avait fait beaucoup de bruit pour rien, car les faits étaient inexacts. Voici d'ailleurs ce dont il s'agit : Les époux D... D..., habitent Bondues depuis quelques années seulement ; l'un de leurs enfants, âgé de 2 ans, est atteint d'une maladie incurable. Ces jours derniers, la famille entière s'était absentée, laissant seul le malade. Une voisine avec laquelle la famille D... D... vit en mauvaise intelligence, entendit du bruit partant de la maison et ameuta tout le quartier. Elle avertit un garde et l'enquête fut ouverte ; on en connaît les résultats. Le jeune enfant des époux D... D... est, paraît-il, entouré de soins assidus et minutieux.

QUESNOY-SUR-DEULE

UN ACTE DE MAUVAIS GRÉ a été commis, dans la nuit de lundi à mardi, dans le hameau du Petit-Quesnoy, sur la route départementale. Quatre arbres, deux ormes et deux pommiers, ont été brisés sans que la gendarmerie, qui a immédiatement ouvert une enquête, puisse parvenir à découvrir l'auteur. Les dégâts sont évalués à une trentaine de francs.

DEULEMONT

FUNÉRAILLES. — Mardi matin, à onze heures, en l'église paroissiale, ont eu lieu les funérailles de M. Louis-Edmond Flipo, âgé de 85 ans, dont nous avons annoncé la mort. La levée du corps a été faite chez M. Louis Flipo, ancien huissier à Lille, fils du défunt, chez lequel M. Flipo s'était retiré depuis une dizaine d'années. C'est par M. l'abbé Delobecque, curé de la paroisse, entouré des vicaires des paroisses voisines, qu'a été dite la messe de *Requiem*. Dans l'assistance très considérable, on remarquait la présence d'un grand nombre de personnalités du département, et notamment de Tourcoing, où M. Flipo avait, autrefois, été négociant en cotons filés. Le Conseil municipal de Deûlémont a, par sa présence pres- qu'au complet aux funérailles, rendu [illegible] famille Flipo, qui est bien connue, un hommage à la [illegible] généreuse bienfaisance. L[illegible] dans la commune pour une heure. [illegible] cérémonie s'est terminée vers [illegible]

COMINES

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE ET D'ARMES « L'AVENIR », a, dans son assemblée du 28 courant, procédé au renouvellement de son Comité pour l'année 1903. Ont été élus à l'unanimité : Président, M. Charles Béhague ; vice-président, M. Jules Menchies ; trésorier, M. Maurice Dehaene ; trésorier-adjoint, M. Henri Couturier ; secrétaire, M. Henri Lemenu ; commissaires, MM. Accou (matériel), P. Deburcq (habillement), J. Cousin (porte-drapeau), J. Villers (armement) ; — Commission technique : MM. Paul van Hooland, moniteur-chef ; Maurice Dehaene, maîtres des pupilles ; Windels, sous-chef ; Cliq, Billard, Ghesquière, moniteurs. M. Béhague, président, a, au nom de la Commission, remercié les sociétaires de leur confiance, et les a invités à persévérer dans leur travail et à assister assidûment aux répétitions, de façon à mériter de plus en plus la bienveillance des autorités et des membres honoraires. La société se prépare activement à un prochain concours qui aura lieu dans le courant de l'année 1903.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 20, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1903, MEMBRE DU JURY

LILLE

NOMINATION DANS LA LÉGION D'HONNEUR. — M. le général Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée, est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD

La profession de foi de M. Debierre

Le *Progrès du Nord* donne le texte de la profession de foi de M. Debierre.

M. Debierre déclare qu'il veut « l'ensemble des *réformes* qui mettront plus d'égalité et de justice dans les rapports sociaux ». Il se dit « incapable de se laisser séduire par des spéculations à échéances lointaines », mais « résolu à voter toutes les *réformes* politiques, économiques et sociales qui ont pour base la science dégagée de tout dogme et de tout préjugé, et pour but l'avènement d'une société mieux construite et plus heureuse dans une justice distributive meilleure ».

Il ajoute que républicain d'action, et non d'intention, il veut « hâter les *réformes* qui, en facilitant l'épargne et l'acquisition du capital, multiplieront les petits propriétaires et fonderont la paix sociale.

Il veut encore « la *réforme* de l'assiette des impôts », « la *réforme* de la justice », — enfin toutes les réformes et même quelques autres avec...

La profession de foi de M. Debierre se termine par un petit couplet sur les intérêts du Nord.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille COTTENIER-BRABANT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Fidele COTTENIER, pieusement décédé à Herseaux, le 29 décembre 1902, dans sa 63e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 1er janvier 1903, à neuf heures, en l'église d'Herseaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Ballons.

Les amis et connaissances de la famille DUTILLEUL-CARETTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Reine CARETTE, veuve de Monsieur J.-B. DUTILLEUL, décédée à Croix, le 29 décembre 1902, dans sa 89e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 31 courant, à trois heures, en l'église Saint-Pierre, à Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Chevreuil, 59, à deux heures et demie.

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ-DELPLANQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Alphonse LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 30 décembre 1902, dans sa 21e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 1er janvier 1903, à huit heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Cartigny, 150, à huit heures un quart.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

NÉCROLOGIE

—— Les funérailles de M. Laurent Mouchon ont eu lieu à Auchy-lez-Orchies.

—— Nous apprenons avec regret la mort de Mme Félicie-Marie Pouvillon, veuve de M. Adolphe Beck, décédée à Hazebrouck, le 27 décembre, dans sa soixantième année.

—— On annonce la mort de M. Cosette-Rault, négociant à Calais et ancien juge au tribunal de commerce, décédé à l'âge de 49 ans.

—— Lundi matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église de Mons-en-Barœul, les funérailles de Mme veuve François Grillet, née Pauline Het, mère de M. Grillet, maire de Merville, et belle-mère de M. Honoré Vandorpe-Grillet.

—— M. Adolphe Henry, courtier maritime et membre de la Chambre de commerce de Calais, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, décédée, à l'âge de 58 ans.

—— On annonce la mort, à Mortagne-du-Nord, de M. Martial Dewez, décédé à l'âge de 79 ans. M. Dewez a fait don à la commune de sa vaste maison d'habitation, pour être transformée en hospice de vieillards.

MARIAGES & FIANÇAILLES

—— Samedi à midi, a été célébré, en l'église Sainte-Catherine, à Lille, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de M. Léon Mabille de Poncheville, notaire à Valenciennes, avec Mlle Madeleine Paquin, fille de M. Paquin, ancien officier, syndic honoraire de agents de change près la Bourse de Lille.

FEUILLETON DU 1er JANVIER 1903 N° 43

LA VOYANTE

BLANCHE VAUBARON

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

XIII. — (SUITE)

— Je les reconnaîtrai si bien, répondit Rodille, que j'ai le projet, dans le cas où je deviendrais riche en effet, de vous commanditer de cent mille écus, mon vieux Laridon...

— Ah ! monsieur Rodille, que de reconnaissance !...

— Attendez pour remercier... Le mariage n'est pas fait...

— Mais il se fera ?

— Je le crois, car Ursule et moi nous nous aimons comme deux tourtereaux...

— Alors vous voyez bien que je puis compter sur les cent mille écus !

— N'y comptez point trop vite... Le baron n'est pas mort...

— Je vous répète qu'il branle dans le manche, ce pauvre homme, et qu'il ne saurait tarder à prendre un grand parti... Cent mille écus ! ma fortune est certaine !...

— N'vous hâtez point de chercher victoire !... le testament n'est pas encore ouvert...

— Sans doute, mais on l'ouvrira, ce bienheureux testament, et l'on y trouvera madame Ursule Renaud couchée tout au long en qualité de légataire universelle. Quelle allégresse ce jour-là, monsieur Rodille ! Vive la joie ! branle-bas général, et allez donc !

Laissons Laridon en train de prouver à son commanditaire combien sont probables et prochaines ses chances de fortune, et remontons au premier étage, dans le logis du mécanicien.

Un temps assez long s'était écoulé.

Il pouvait être deux heures de l'après-midi. Marthe sommeillait. La petite Blanche, qu'agitaient par instants les frissons d'une fièvre lente, jouait mélancoliquement auprès de son père.

Jean Vaubaron, assis comme de coutume devant son établi, essayait vainement de travailler ; sa tête était lourde et brûlante, ses mains tremblaient ; son regard, au lieu de s'arrêter sur les pièces éparses de l'œuvre commencée, se tournait, avec une pénétrante expression d'amour et de douleur, tantôt vers sa femme, et tantôt vers sa fille.

Une idée étrange, étrange du moins dans la situation actuelle du jeune homme, assiégeait son cerveau et ne lui laissait pas une minute de paix et de trêve, depuis le moment où il avait conclu avec Laridon les marchés que nous connaissons.

L'homme qui se noie se raccroche à toutes branches ; le malade abandonné par les princes de la science se persuade qu'il trouvera le salut dans les remèdes suspects des charlatans et des empiriques.

Quelque chose d'à peu près analogue se passait dans l'esprit du mécanicien.

L'esclave que l'on croit dompté se relève parfois, la révolte au cœur et la menace aux lèvres, sous le fouet implacable du commandeur. Vaubaron fit ce que fait l'esclave : il se révolta tout à coup contre un malheur trop cruel, trop complet, trop persistant. Il se dit que la mesure était comble, que, dans l'ordre des choses de ce monde, toujours le calme succède aux tempêtes, que son infortune ne pouvait que diminuer désormais puisqu'elle ne pouvait plus grandir, et qu'enfin, contre toute espérance, il fallait espérer.

Une fois dans cette voie, le jeune homme ne s'arrêta plus. Il se prit à révoquer en doute les terribles, les désolantes affirmations du docteur par qui sa femme avait été condamnée. Il nia la science et cette mystérieuse seconde vue qui permet à ses adeptes de lire dans les profondeurs de l'organisation humaine, et de prononcer des arrêts sans appel. Il accusa le médecin de mensonge ou d'erreur. Il refusa d'admettre, enfin, qu'une créature si jeune, si belle, si aimée, fût au moment de mourir, en le laissant seul au monde avec une enfant orpheline.

Tout cela, nous le répétons, c'était le doute, et ce doute apportait un soulagement réel à de poignantes souffrances.

Mais déjà ce soulagement ne suffisait plus à Vaubaron ; il lui fallait une certitude consolante, et, pour l'acquérir, il était tout prêt à se précipiter corps perdu dans l'absurde et dans l'impossible.

A l'époque où se passaient les faits que nous racontons, Paris s'occupait beaucoup d'un personnage bizarre, disciple des Mesmer et des Cagliostro, d'un médecin allemand qui se nommait, ou du moins se faisait appeler *Fritz Horner*.

Ce médecin procédait par le magnétisme. Il avait auprès de lui une jeune fille, une somnamb